



PROJET DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 SEPTEMBRE 2019**

BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil Municipal a adopté le 4 avril dernier le budget primitif de l'exercice 2019. Il a été élaboré en prenant en compte les bases fiscales 2019 transmises par les Services de l'Etat et une estimation prévisible des dotations.

Les orientations fixées pour l'exercice 2019 s'inscrivent dans la poursuite de celles adoptées les années antérieures, avec notamment :

- **pas de hausse des impôts,**
- **pas de souscription d'emprunt pour financer les investissements.**



LES AJUSTEMENTS DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DOTATIONS : + 96.075 €

(par rapport à 2018)

	Pour mémoire 2018	Prévu au BP 2019	Dotations notifiées	Variation 2019 / 2018
Dotation Forfaitaire	4.653.267 €	4.617.505 €	4.615.962 €	Moins 0,80 %
DSU	5.240.191 €	5.340.000 €	5.391.481 €	Plus 2,90 %
DNP	700.532 €	684.249 €	682.622 €	Moins 2,56 %
TOTAL	10.593.990 €	10.641.754 €	10.690.065 €	Plus 0,91 %

Autres recettes à ajuster

Moins 6.498 € au titre du F.P.I.C par rapport aux prévisions du B.P. La recette totale s'élève à 393.502 euros (400.000 € prévus au BP)

Moins 7.848 € au titre de du FCTVA (entretien des bâtiments et de la voirie)

Autres recettes de gestion courante

+ **3.100 euros** de la CAF au titre du plan mercredi

+ **14.500 euros** pour le financement de l'ingénierie dans le domaine de la Politique de la Ville.

Moins 10.176 euros au titre des actions Politique de la Ville non retenues ou moins subventionnées.

TOTAL DES RECETTES

Excédent de fonctionnement :

2.087.205,35 euros

Recettes réelles de fonctionnement :

41.389,00 euros

Total :

2.128.594,35 euros.



LES AJUSTEMENTS DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

+ 180.000 euros pour les fournitures d'électricité, (631.552 euros ont déjà été prévus au Budget primitif) – La Commune a reçu en 2019 une régularisation de taxes sur l'électricité pour la période 2017-2019 pour un montant d'environ 95.734 euros.

+ 60.000 euros pour les autres services extérieurs (prestations d'entretien ou de réparation sur les biens immobiliers, activités des différents services.....).

+ 50.000 euros pour les accueils de loisirs dont la fréquentation a fortement progressé du fait de la réforme de la tarification (en 2018 : 534 inscrits et 5.972 journées enfant réalisées – en 2019 : 693 inscrits et 8.994 journées estimées).

+ 50.000 euros en personnel (les crédits consommés au premier semestre sont légèrement supérieurs à la prévision).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

- + 40.000 euros** pour l'entretien et les réparations des réseaux d'éclairage public,
- + 25.000 euros** pour des travaux d'entretien au Parc de la Glissoire,
- + 22 800 euros** en complément de la subvention allouée au CCAS qui doit s'acquitter d'une charge exceptionnelle imprévue,
- + 20.000 euros** pour les carburants et l'entretien et les réparations des véhicules municipaux.
- + 15.000 euros** pour l'achat de livres pour le Lycée, conséquence de la révision des programmes.
- Moins 2.000 euros** pour les actions Politique de la Ville, suite aux décisions des financeurs.

SUBVENTIONS

le vote du budget vaudra décision d'attribution

- **Club avionnais de tennis de table** **350 euros**
- **Club de Gymnastique Avionnais** **175 euros**
- **Club Canoë Kayak** **70 euros**
- **Association Sportive Collège Langevin
(Tournoi)** **420 euros**
- **Club Avionnais de Plongée** **280 euros**
- **Club de boulistes ABC 5** **840 euros**

VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Supplément de recettes réelles :

41.389,00 euros

Excédent reporté :

2.087.205,35 euros

Dépenses supplémentaires :

462.935,00 euros

Montant du virement :

1.665.659,35 euros



SECTION D'INVESTISSEMENT

RESTES A REALISER EN RECETTES

2.070.967,40 euros

**constitués pour l'essentiel de subventions à recevoir
après réalisation des opérations concernées,**

RESTES A REALISER EN DEPENSES

6.037.435,40 euros

affectés aux opérations en cours

Rénovation des voiries	1.643.206,00 euros
Enseignement et Enfance	42.046,00 euros
Culture et Jeunesse	546.076,00 euros
Installations sportives	1.079.012,00 euros
Développement Social Urbain	242.140,00 euros
Actions Foncières	279.338,00 euros
Gestion du Patrimoine	1.903.153,00 euros
Opérations/Compte de tiers	302.464,40 euros



**LES RECETTES A
AJUSTER OU
NOUVELLES**

RECETTES NOUVELLES : + 818.019 €

- **40.727 euros** en amendes de police. Le BP 2019 avait estimé la recette à 60.000 euros. (en 2018 à 61.030 euros).

+ **77.078 euros** de subvention allouée au titre de la DETR pour le remplacement et la pose de nouvelles menuiseries dans les écoles Aragon Triolet et L. Michel. Un crédit de 390.000 euros a été prévu au budget primitif.

+ **90.026 euros** de subvention du Conseil Départemental pour les travaux de réhabilitation du Dojo.

- **4.358 euros** au titre du F.C.T.V.A..

+ **96.000 euros** de DPV pour la toiture du CC F. Léger

+ **600.000 euros** de remboursement de l'avance de trésorerie à Territoires Soixante Deux pour une nouvelle tranche de travaux (phase 4) pour l'opération d'aménagement « Quartier de la République »

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Restes à réaliser

2.070.967,40 euros,

Excédent capitalisé

3.214.371,51 euros,

Recettes nouvelles

818.019,00 euros,

Excédent 2018

752.096,49 euros

Virement de la section de fonctionnement

1.665.659,35 euros

TOTAL

8.521.113,75 €



**OPERATIONS
REPORTEES LORS
DU BUDGET
PRIMITIF**

COMPLEMENTS DE CREDITS : 608.678.35 €

245.053,35 €	Pour l'aménagement des espaces libérés par le démontage des anciennes bretelles de la RN 17,
100.000 €	Pour les travaux d'aménagement et les équipements des futurs services techniques – rue Achille Thumerelle,
50.000 €	Pour la réalisation d'un parking rue Marcel Dandre
50.000 €	Pour les travaux dans les dortoirs des écoles Lurçat et Lannoy
50.000 €	Pour les cheminements autour des jeux du Parc de la Glissoire
50.000 €	Pour le dépannage et la résorption de points d'éclairage public défectueux
15.379 €	Pour l'acquisition de matériels sportifs pour les stades (bancs, buts...) et la mise aux normes des installations sportives
15.000 €	Pour la modernisation des illuminations de Noël par des équipements consommant moins d'électricité
10.000 €	Pour des travaux de mise aux normes dans les bâtiments communaux à la Culture et à la Jeunesse

COMPLEMENTS DE CREDITS : 608.678,35(suite)

10.000 €	Pour l'acquisition de mobiliers du dojo de la salle Gagarine
4.788 €	Pour l'acquisition de matériels au service Communication
3.200 €	Pour l'achat de mobiliers pour la Salle de Javelot et les nouveaux vestiaires au stade Poumaer
3.000 €	Pour l'acquisition de mobiliers à l'école Wallon
1.500 €	Pour l'acquisition de matériels pour l'opération « La Rue aux Enfants »
758 €	Pour l'acquisition de réfrigérateurs au service Jeunesse



OPERATIONS NOUVELLES 2019

OPERATIONS NOUVELLES 2019 : 1.875.000 €

250.000 €	Pour les travaux de grosses réparations des voiries communales
180.000 €	Au titre de la convention publique d'aménagement avec Territoires 62 (opération pour 2020)
170.000 €	Au titre du plan de mise accessibilité des voiries et des espaces publics et des bâtiments communaux, (opération pour 2020)
150.000 €	Pour les travaux de réfection de la toiture du centre culturel F. Léger
150.000 €	De travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des réunions publiques dans les différents quartiers de la ville,
140.000 €	Pour les travaux d'aménagement de diverses places
120.000 €	Pour l'acquisition du local rue Lemer cier en vue de la création d'un Centre de Santé,
93.000 €	Pour des travaux d'aménagement dans les cours d'école
22.000 €	Pour l'acquisition d'une fourgonnette destinée aux services techniques,
600.000 €	Avance trésorerie à Territoires 62 – opération équilibrée en recettes et dépenses

Un budget inscrit dans la continuité

Le budget s'équilibre donc, après reprises des restes à réaliser constatés lors du compte administratif, à 10.649.708,10 euros :

Dont 2.128.594,35 euros en fonctionnement

Dont 8.521.113,75 euros en investissement.

Le budget supplémentaire 2019 ajuste de façon conforme aux priorités décidées et aux axes principaux les crédits votés au moment du budget primitif et permet la poursuite des opérations engagées durant la présente mandature.

BUDGET LOCATION DE SALLES

En fonctionnement :

Aucune opération en fonctionnement

En investissement :

**Reprise de l'excédent 2018 de 60.175,73 €
Affecté à l'acquisition de mobiliers et matériels**



PROJET DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 SEPTEMBRE 2019**